

SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE SEINE ET MARNE

GROUPEMENT RESSOURCES HUMAINES
SERVICE DE LA GESTION PREVISIONNELLE DES EMPLOIS
ET DES COMPETENCES

BUREAU du C.A.S.D.I.S

SEANCE DU 23 MAI 2022

P.V. N° 114
Dossier N° 2

DÉLIBÉRATION DU BUREAU du C.A.S.D.I.S

Le Bureau du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne

VU le décret 2014-793 du 9 Juillet 2014 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique territoriale

VU la délibération du 10 décembre 2021 (PV n° 120 – dossier n° 12) relative à la mise en place du vote électronique pour les scrutins relatifs aux Commissions Administratives Paritaires, la Commission Consultative Paritaire et le Comité Social Territorial,

VU le mémoire de la Présidente du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne portant la désignation du président et du secrétaire des bureaux de vote constitués dans le cadre des élections professionnelles,

VU les avis émis,

Décide à l'unanimité,

➤ D'approuver la désignation de la composition du bureau de vote (président et secrétaire) de la manière suivante :

- Présidente : Mme Isoline GARREAU
- Secrétaire : Lieutenant-colonel Alain DUPUY chef du pôle Ressources Humaines / Formation

La Présidente du Conseil d'administration


Isoline GARREAU